

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : 33  
Présents : 20  
Votants : 31

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 11 juillet 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislav Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :  
Envoyée le vendredi 5 juillet 2024

**OBJET : DELIBERATION N°8 - Adoption du règlement de fonctionnement et de la tarification des activités de la Maison des Jeunes - mise à jour**

M. Ladislav Polski  
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy  
M. Stéphane Poulet  
Mme Isabelle Depagneux-Segaud  
M. Jean-Paul Genieys  
Mme Chantal Carrié  
M. Alain Brunetti  
Mme Marie-Pierre Parini  
M. Jacques Bisch  
M. Charlie Ferrero  
Mme Noëlle Dyot-Gerardin  
M. Maurice Bernardi  
M. Alain Junguené  
Mme Fabienne Bermond  
M. Christophe Bosio  
Mme Sophie Bournot  
Mme Sabrina Missud-Guillet  
M. Fabien Bonnafoux  
M. Didier Razafindralambo  
Mme Virginie Escalier

**EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

M. Didier David représenté par M. Jacques BISCH  
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex représentée par M. Ladislav Polski  
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par M. Stéphane Poulet  
Mme Sylvie Daniel représentée par M. Charlie Ferrero  
M. Gilles Ugolini représenté par M. Sophie Bournot  
M. Laurent Portelli représenté par M. Alain Junguené  
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par Mme Isabelle Depagneux-Segaud  
Mme Marion Troyat représentée par Mme Fabienne Bermond  
Mme Audrey Bruno-Giannini représentée par Mme Marie-Pierre Parini  
Mme Isabelle Martello représentée par M. Didier Razafindralambo  
M. Guy Ferrandez représenté par Mme Virginie Escalier

**ABSENTS EXCUSES :**

M. Jean-Marie Fort  
Mme Annick Meynard

**Secrétaire de séance : M. Charlie Ferrero**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Jeudi 11 juillet 2024

**N° 8**

Rapporteur : M. BONNAFOUX, Conseiller municipal

Direction : Education jeunesse et vie associative

Objet : Adoption du règlement de fonctionnement et de la tarification des activités de la Maison des Jeunes – mise à jour

Classification : 7. Finances locales – 7.1.3 – Tarifs des services publics

---

Mes chers collègues,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de l'action sociale et des familles aux articles L227-1 à L227-12, R227-1 à R227-30, article L133-6, articles L432.1 à L432-6 et D432-1 à D432-20,

**VU** le Code de la santé publique aux articles L2324-1 à L2324-4 et L2326-4, articles R2324-10 à R2324-14 et R2324-15,

**VU** le Code de l'éducation aux articles L551-1 et R 551-13,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 9 février 2023, portant reprise des compétences petite enfance, enfance, jeunesse, sport, déléguées au syndicat intercommunal du Val de Banquière,

**VU** l'arrêté n°24.04.02 du 12 avril 2024 en abrogation des arrêtés n°23.05.22, n°21.11.16 et 22.01.22 instituant la régie de recette du Guichet famille,

**Considérant** que la commune facture depuis septembre 2023 les accueils périscolaires et extrascolaires de la Maison des jeunes,

**Considérant** que la tarification de la Maison des Jeunes et des autres accueils périscolaires et extrascolaires est liée,

**Considérant** qu'il convient de voter les tarifs applicables aux accueils périscolaires et extrascolaires de la Maison des Jeunes à compter de septembre 2024, joints à la présente délibération,

**Considérant** le souhait le développement de l'offre de service de la Maison des Jeunes en ouvrant ce service toutes les semaines le mercredi, le vendredi soir et le samedi en période scolaire et non plus une semaine sur deux,

**Considérant** que les modalités d'organisation sont détaillées dans le règlement de fonctionnement de la Maison des Jeunes, joint à la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

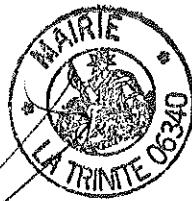
- **Adopte** le règlement de l'accueil périscolaire et extrascolaire de la Maison des jeunes,
- **Approuve** la tarification des accueils périscolaires et/ou extrascolaires pour les activités proposées dans le cadre de la Maison des Jeunes.

Charlie FERRERO,

Secrétaire de séance



Vote du Conseil :



Ladislav POLSKI,

Maire de La Trinité

**Pour : 27**

**Contre : 4**

**Abstention : 0**